L'Herbier cryptogamique de Bory de Saint-Vincent au Muséum,

par M. Paul Biers.

Dans la pléiade des botanistes herborisants de la première moitié du XIXe siècle, Bory de Saint-Vincent a joui d'une faveur singulière. On lui doit la description de nombreux genres et espèces de cryptogames, dont la plupart d'ailleurs sont tombés en synonymie; il s'attacha à débrouiller les Conferves; mais il faut le considérer surtout comme un infatigable collecteur qui ramassait les plantes même sur les champs de bataille. Curieux d'histoire naturelle, passionné de voyages, ayant parcouru dans sa jeunesse, les principales îles des mers d'Afrique, à titre d'explorateur scientifique; chevauchant, plus tard, comme officier d'état-major, à travers l'Europe en armes, pendant toute l'épopée impériale; dans les dernières années de sa vie, enfin, chargé de diriger les importantes missions de la Morée et de l'Algérie; il est facile de comprendre que Bory ait pu se constituer un herbier remarquable, herbier qu'il enrichissait sans cesse, soit par ses propres récoltes, soit par les échanges d'échantillons en double avec de multiples correspondants.

Cet herbier, qui était la passion dominante de sa vie, lui fut en partie dérobé, raconte Bory dans sa correspondance [1] ; «à l'exception toutefois de mon immense cryptogamie», ajoute-t-il philosophiquement. «Ses chères cryptogames», comme il les appelait dans sa naïve exubérance épistolaire, pouvaient, en effet, compenser dans son esprit le reste du grand herbier perdu, car elles présentaient, à l'époque, un ensemble d'un réel intérêt.

Nous lisons dans les notices sur les grands et principaux herbiers qui existent en Europe [2] : «Le grand et bel herbier de plantes cryptogames de M. le colonel Bory de Saint-Vincent contient un nombre immense d'échantillons de Fougères, Mousses, Lichens, Hydrophytes et Champignons choisis dans tous les âges, et préparés, les Hydrophytes surtout, avec un soin particulier. Beaucoup d'espèces sont étiquetées de la main des botanistes les plus connus, tels que Willdenow, Swartz, Kaulfuss, Kunze, Chamisso, Martens, Bridel, Acharius, Agardh, etc.».

[1] Correspondance de Bory de Saint-Vincent, publiée et annotée par Philippe Lauzun, Agen, 1908. Lettre à Léon Dufour, 11 décembre 1828, p. 304.

[2] A. Lasègue, Musée botanique de M. Benjamin Delessert. Notices sur les collections de plantes et la bibliothèque qui le composent; contenant en outre des documents sur les principaux herbiers d'Europe, etc. Paris, Fortin, Masson et Cie, janvier 1845, p. 320.

Cet herbier fameux que Bory avait rassemblé, pendant ses longues pérégrinations, nonobstant les mille tracas de son existence un peu fantaisiste, fut dispersé après sa mort; mais, par une suite de circonstances heureuses, les diverses parties de cet herbier se retrouvent dans les collections du Muséum. Ce sont les particularités mêmes de ce retour à notre grand établissement national d'histoire naturelle que nous allons rappeler succinctement.

Bory de Saint-Vincent, nous apprend Ph. Lauzun [1], ne laissait à sa mort que des dettes... et son herbier. Aussi ses deux filles renoncèrent-elles à la succession.

Son herbier fut vendu le 27 mai 1847.

Dans la collection d'autographes que le Dr Montagne a laissés au Muséum, figure une lettre qui a été publiée *in extenso* par Ph. Lauzun [2], dans laquelle l'une des filles de Bory sollicite l'illustre cryptogamiste pour qu'il s'intéresse à la vente forcée de l'herbier de son père.

Nous ne savons quelle part prit Montagne dans la préparation de cette vente; nous savons seulement qu'il y participa, probablement comme témoin, d'une façon plus précise en qualité d'acheteur. La preuve de son achat se trouve dans un des nombreux cahiers manuscrits où Montagne transcrivait, au jour le jour, les renseignements qu'il jugeait bon d'avoir, concernant la cryptogamie. La note, entièrement écrite de sa main, mérite d'être reproduite parce qu'elle fixe certains points de la vente de l'herbier de Bory qui avaient été jusqu'ici mal interprétés.

Nous la donnons avec sa disposition toute particulière qui en fait un document probant [3].

Vente de l'herbier du colonel Bory de Saint-Vincent.

Hépatiques (M. Thuret)	45 francs.
Champignons (Montagne)	51
Mousses (M. Germain)	123
Polypiers (M. Thuret)	43
Marsiléacées (M. Durieu)	45
Isoetes et Lycopod. (Muséum)	130
Équisetacées (Muséum)	70
Fougères (Muséum)	1,775
Algues (M. Thuret)	930
Lichens (M. Thuret)	300
Caisse (M. Thuret)	15
Mélanges (M. Thuret)	100

(1) Philippe Lauzun, *loc. cit.*, p. 50.

(2) Ph. Lauzun, *loc. cit.*, p. 342.

(3) Extraits manuscrits de Montagne, p. 625. Collections du Muséum (Cryptogamie).

D'après les chiffres cités par Montagne, le montant de la vente se serait élevé à 3,627 francs. Nous sommes loin des richesses escomptées par Bory qui surestimait — par une illusion bien compréhensible chez lui — la valeur marchande de son herbier. Ph. Lauzun, qui transcrit une note fournie par P. Hariot, probablement d'après les dires du Dr Bornet, nous apprend, en effet, que Bory estimait son herbier 35,000 francs. «Decaisne, ajoute la note [1], pensait qu'il serait bien payé 2,000 francs.» «La vente rapporta, assure l'auteur de la note, de 6 à 7,000 francs.» Le manuscrit de Montagne fournit le total vrai.

Les noms des acheteurs que cite Montagne sont célèbres : ce sont les botanistes les plus en renom de son époque; et c'est par eux, ou bien par l'intermédiaire de leurs successeurs, que les diverses portions de l'herbier cryptogamique que le hasard d'une vente publique avait dispersées, sont venues joindre le lot assez important qu'avait acquis le Muséum.

Le Muséum avait acheté, d'après la note de Montagne, les Isoetes, les Lycopodes, les Équisetacées et principalement les Fougères, qui était la part la plus importante du lot; cela faisait une somme globale de 1,975 francs. Les archives du Muséum gardent la trace de cet achat, puisque nous lisons dans les procès-verbaux de l'Assemblée des Professeurs, à la séance du 16 mars 1847, qu'un crédit de 2,000 francs est ouvert à la botanique pour la vente de l'herbier de Bory : «somme prise moitié sur les fonds de la botanique et moitié sur la réserve».

Les diverses sections des Cryptogames vasculaires, détachées de l'herbier Bory, pour le compte du Muséum, se retrouvent dans l'herbier général du service de Phanérogamie qui renferme les plantes phanérogames et cryptogames vasculaires du monde entier.

Thuret qui est, après le Muséum, l'acquéreur principal de l'herbier Bory, avait acheté les Algues.

Il a distribué un certain nombre de doubles au Muséum : ces échantillons, qui portent tous le cachet de Bory et sont accompagnés d'une étiquette faisant mention du don de G. Thuret, en 1847, sont intercalés dans l'Herbier général du service de Cryptogamie au Muséum.

En 1910, l'herbier Thuret, auquel le Dr Bornet avait continué de s'intéresser, a été offert par son dernier possesseur, quelques années avant sa mort, au service de Cryptogamie. L'herbier d'Algues Thuret-Bornet, qui est une merveille d'ordre et de classement, contient de nombreux échantillons portant le cachet de Bory. Ces échantillons, fournis et convenablement étalés, sont souvent accompagnés de notes autographes curieuses, signées de Bory, qui ajoutent par leurs indications géographiques à la valeur même des types.

Bornet, en offrant son herbier d'Algues au Muséum, a précisé l'intérêt

[1] Ph. Lauzun, *loc. cit.*, p. 50.

qu'il présentait [1], en soulignant la part qu'il convenait de faire aux échantillons de Bory :

«Les récoltes de Thuret et de ses correspondants sont complétées par l'importante collection d'Algues de l'herbier Bory, achetées à la mort de celui-ci par G. Thuret», et encore : «Dans l'herbier de Bory, incorporé dans l'herbier Thuret, se trouvent d'importants envois de Lyngbye, Hofman, Bang, Naccari et un certain nombre d'échantillons précieux provenant d'Agardh, Mertens, etc.».

Les Lichens et les Hépatiques qui figurent aussi parmi les acquisitions de G. Thuret, d'après le manuscrit de Montagne, sont rentrés également au Muséum avec le don de l'herbier Thuret-Bornet en 1910. L'herbier de Lichens, a écrit Bornet [2] : «renferme l'importante collection de Bory de Saint-Vincent, dans laquelle se trouvent beaucoup de Lichens français provenant de Léon Dufour, Delise, Prost, Barrau, Despréaux, Pelvet et de nombreux échantillons exotiques parmi lesquels ceux de l'île Bourbon sont des types».

Les Hépatiques, ajoute Bornet, contiennent «celles que Bory de Saint-Vincent a rapportées de son voyage à Bourbon ou qu'il en a reçues de Lépervanche-Mézières».

Montagne a mentionné parmi les acquisitions faites par Thuret : «Caisse» et «Mélanges». Nous pensons que les feuillets épars de l'herbier tricolore de Bory, dont nous avons rapporté le curieux arrangement [3], étaient compris dans ce lot : il s'y rencontrait probablement aussi quelques autographes intéressants des correspondants de Bory, que Bornet, dans le catalogue de la collection qu'il a donnée au Muséum, indique comme «trouvés dans les papiers de Bory».

Les Champignons que Montagne avait acquis sont répartis dans l'herbier Montagne, légué au Muséum d'Histoire naturelle en 1865 et conservé dans le service de Cryptogamie.

Le grand herbier Cosson qui a été donné en 1903 au Muséum par M. Ernest Durand, petit-fils de Cosson [4] et qui est sous la dépendance du Service de Phanérogamie, renferme, selon toutes probabilités, le lot de Mousses payé 123 francs par Germain [Germain de Saint-Pierre, collaborateur de Cosson] à la vente de Bory.

[1] L. Guignard, Notice sur M. Édouard Bornet (*Bull. Soc. bot. Fr.*, t. 59e, 4e s., t. XII, 1912, p. 298 et 301.)

[2] L. Guignard, *loc. cit.*

[3] Paul Biers, *Bull. Mus.*, 1920, p. 429. Dans une lettre adressée à Montagne, Bory écrit : «Voici un quatrième paquet, dans lequel j'insère le genre *Spongodium* (*Codium*) de mon propre herbier, en vous recommandant d'en avoir soin, surtout sous *le rapport du papier rouge et du papier bleu.*»

[4] Ed. Bureau. Sur les accroissements récents des collections botaniques du Muséum (*Bull. Muséum*, 1904, p. 494.)

On y rencontre, en effet, de nombreux échantillons de Mousses exotiques, venues de Bourbon et d'autres îles, portant l'indication «herb. Bory», qui semble être de la main de Cosson.

Nous ne pouvons dire au juste ce que sont devenues les Marsiléacées qui ont été la part de Durieu. Durieu de Maisonneuve était le compatriote de Bory et il avait été son collaborateur dans la rédaction de la Flore de l'Algérie : on voit qu'en participant à la vente, il obéissait à un sentiment de bonne confraternité. Nous savons que l'herbier de Durieu est devenu la possession de M. Motelay [1] qui a distribué un grand nombre d'échantillons, notamment des Algues, des Champignons, des Lichens, entrés au Muséum en 1893. Les Marsiléacées ne paraissent pas avoir été distraites des collections Motelay; et, dans ce cas, elles seraient seules restées en dehors de l'herbier Bory.

Les Marsiléacées, que l'on peut considérer comme une petite famille [2], mises à part, on peut affirmer qu'on retrouve dans les divers herbiers du Muséum où ils sont intercalés, les échantillons de Fougères, d'Isoètes, d'Algues, de Champignons, de Mousses, d'Hépatiques et de Lichens qui formaient dans leur ensemble le bel herbier cryptogamique de Bory. Il ne manque à cet herbier pour être reconstitué tel que l'avait disposé, pièce à pièce, son auteur, que la cohésion. Il y manque certainement aussi ce qui faisait la joie profonde d'un collecteur fervent comme l'était Bory : ce qui donnait une vie particulière à cet herbier si amoureusement manié. Il y manque ce que Bory exprimait si bien dans sa lettre à Dufour [3] et que comprendront les vrais botanistes : cette sorte de recueillement attendri où nous jette la contemplation des choses mêlées à nos plus intimes pensées et à nos actions les meilleures. «Quand je regarde mes collections, écrivait Bory, il n'est pas un seul échantillon qui ne réveille en moi des multitudes de petits ou même de grands événements qui s'y rattachent... C'est vraiment une chose prodigieuse. On dirait que toutes ces idées, véritablement oubliées pendant des années, sont aussi en feuilles comme les plantes et se reproduisent en l'esprit avec toute leur fraîcheur quand on parcourt les cartons où elles sont casées.»

La personnalité de l'herbier de Bory a disparu avec celui qui le maniait avec tant de contentement; mais son intérêt persiste encore pour les savants, puisqu'ils peuvent revoir au Muséum les plantes que Bory a récoltées, précieuses par leur provenance et souvent aussi par les annotations qui les accompagnent, ainsi que les types originaux qu'ont envoyé à

[1] G. Poisson, Rapports sur les collections de botanique de Bordeaux. (*Ass. Fr. avanc. des Sc.*, Bordeaux, 1895, p. 280-282.)

[2] *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, 1826, t. X, p. 196.

[3] Ph. Lauzun. Correspondance de Bory de Saint-Vincent (supplément). Agen, 1912, p. 97.

Bory les cryptogamistes les plus en vue de son époque, tous les documents, en un mot, qui donnaient à cet herbier toute sa valeur historique et scientifique.

Aussi bien nous devons nous féliciter que le Muséum d'Histoire naturelle soit devenu par sa fonction même comme un centre d'attraction qui a permis de réunir les éléments épars d'un herbier célèbre qui est resté, pour ainsi dire, intact dans nos collections nationales [1].

[1] Cette attraction du Muséum se manifeste encore dans ce fait que les «Polypiers», signalés dans la note de Montagne et acquis par Thuret ont également pris place dans les collections du Muséum. Nous lisons, en effet, dans le procès-verbal de l'assemblée des Professeurs (séance du 20 décembre 1887) : «M. Perrier annonce qu'il a reçu une collection de Polypiers provenant de Bory de Saint-Vincent, donnée par M. Bornet». Cette collection, comprenant des Bryozoaires et des Hydraires, se trouve actuellement au Laboratoire de Malacologie.